

Libres opinions : les aînés dans la circulation urbaine

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **6 (1976)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

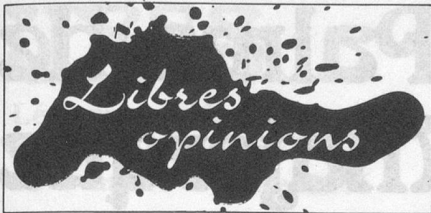
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Les aînés dans la circulation urbaine

Les aînés qui conduisent se sont adaptés tout doucement à la circulation actuelle, en ville, ou hors de ville. Pourtant, ils se rappellent une époque où n'existaient ni limitation de vitesse, ni « stop », ni feux rouges, ni présélection, ni sens interdits, ni lignes blanches ou jaunes sur les chaussées... Une époque de rêve, où parquer sa voiture ne posait pas de problème frôlant le cauchemar ! On s'arrêtait où l'on voulait, aussi longtemps qu'on le désirait, et... sans bourse délier. En ce temps-là, il suffisait de rouler à droite, et de laisser la priorité à qui débouchait de droite. En fait, aux alentours de 1920, on pouvait se rendre de Lausanne à Genève, vers 11 heures du soir, sans croiser plus de vingt véhicules.

Le nombre des voitures grandissant chaque jour, la liberté des conducteurs diminue... diminue... comme peau de chagrin. A tel point qu'il est bien malin, celui qui roule en terrain inconnu et qui enregistre TOUS les panneaux et signes dont le Code de la route jalonne son chemin. Même à Lausanne, une Municipalité soucieuse de la fluidité du trafic impose des exceptions à la priorité de droite, comme au carrefour de Montchoisi. A cet endroit règne une certaine anarchie, le Lausannois se méfiant de tous ceux qui, étrangers à la ville (et même au quartier), n'ont pas aperçu le panneau indicateur, et n'ont, en tout cas, pas eu le temps de le lire. Alors, chacun tâtonne, cherche à deviner les intentions des autres, et finit par passer tantôt selon la règle, tantôt selon l'exception. Et, très souvent après des assauts de politesse de part et d'autre. L'agent de police qui vous arrête gen-

tement d'un geste vous donne a priori un complexe de culpabilité : vous faites rapidement votre examen de conscience en cherchant ce que vous avez fait que vous n'auriez pas dû faire, ou, au contraire, ce que vous n'avez pas fait et que vous auriez dû faire.

Oui, vraiment, s'adapter, même progressivement au trafic actuel est difficile pour beaucoup d'aînés. Il doivent acquérir des réflexes toujours plus rapides à l'âge où, précisément, ils tendent à ralentir. Je dirais presque qu'ils doivent acquérir des « réflexes conditionnés ». Conduire en ville devient de plus en plus un sport qui interdit toute prudence excessive comme toute témérité déplacée. Il faut regarder à la fois devant, derrière, en haut, en bas. Et prévoir l'obstacle qui peut surgir à tout moment : l'enfant étourdi, le piéton hésitant, le cycliste désinvolte (motorisé ou non), le chien inconscient. Mais il faut regarder vite, réagir instantanément, évaluer les distances d'un coup d'œil, indiquer nettement ses intentions, sentir que la voiture qui précède va effectuer une manœuvre inattendue, ne pas accélérer à la vue d'un feu vert qui peut brusquement passer au jaune et imposer un freinage brutal qui se répercute à toute la file de voitures qui suivent, régulièrement, la première.

A cause de tous ces « il faut » — et j'en passe — conduire exige des qualités telles qu'elles obligent les aînés qui ne veulent pas abandonner le volant, à dominer leur âge, à se maintenir en bonne forme mentale et physique. Quand ces automobilistes du troisième âge (puisque troisième âge il y a) vont à pied, ils circulent avec aisance, parce qu'ils gardent automatiquement l'habitude de respecter les signaux et qu'ils se mettent instinctivement, en pensée, à la place des conducteurs.

Mais bien des aînés n'ont jamais touché un volant, ni lu le code de la route. Parmi ces piétons-là, combien, hélas ! représentent un véritable danger, pour eux-mêmes, et pour les autres.

A l'école, l'enfant d'aujourd'hui apprend à circuler, en théorie, mais aussi pratiquement. On lui enseigne à régler la circulation motorisée. Ainsi acquiert-il une juste notion des droits et des devoirs du piéton. Tandis que les personnes âgées, elles, se sentent souvent dépassées en face de problèmes tels que la traversée d'une rue, par exemple. Elles paraissent ignorer qu'une voiture n'est pas un monstre aveugle, mais qu'elle est conduite par un être humain qui n'a aucune envie de les écraser !

Aînés qui me lisez, et qui éprouvez si souvent la peur qui provoque les pires erreurs, agissez raisonnablement. D'abord, dans la mesure du possible, ne passez pas en dehors des lignes jaunes, en tout cas pas à moins de cinquante mètres. Si vous devez traverser la rue hors de tout passage pour piétons, regardez à gauche. Si aucune voiture n'approche trop et trop vite, engagez-vous en tendant le bras devant vous jusqu'au milieu de la chaussée, marqué ou non d'une ligne blanche. Là arrêtez-vous tranquillement, quelles que soient les allées et venues autour de vous. Regardez à droite : grâce à votre bras tendu, les voitures se seront arrêtées. Vous gagnez paisiblement le trottoir d'en face. Ne courez pas : c'est inutile et dangereux. Mais ne traînez pas non plus : cela paraîtrait de la provocation à l'égard de conducteurs corrects. Si vous vous trouvez devant un passage pour piétons sans feux, ne croyez pas que vous pouvez impunément vous précipiter sur les bandes jaunes. N'oubliez pas qu'une voiture peut très difficilement s'arrêter net. Si elle arrive à quelques mètres, laissez-la passer. Dès que la première auto visible à votre gauche est à peu près à une cinquantaine de mètres, engagez-vous dans le passage, le bras tendu et ne vous occupez plus de ce qui se passe à gauche. Continuez votre chemin en regardant à droite : votre bras aura déjà arrêté les voitures qui en viennent. Surtout : ne vous affolez jamais, ne reculez jamais, n'hésitez jamais ! Au pire, si vous vous croyez menacés, arrêtez-vous pile, ne bougez plus et regardez les conducteurs, afin qu'ils soient sûrs que vous n'allez pas exécuter un repli imprévu ou une avance inattendue. Et vous constaterez alors qu'il ne vous arrivera rien ! Au contraire, il y a bien des chances pour que tout s'arrête autour de vous et que de part et d'autre on vous fasse signe de la main, avec le sourire, que vous pouvez continuer votre chemin.

Le piéton n'a pas tous les droits. Mais il a des droits. Ces droits, il doit en user avec intelligence, avec confiance, mais sans arrogance, en prévenant les conducteurs de ses intentions et, ensuite, agir, sans la moindre hésitation, sans hâte craintive, mais sans lenteur impolie.

Tout cela paraît bien banal ! Il n'empêche que la non-observation de ces principes élémentaires, mais essentiels, provoque sans cesse de lamentables accidents, d'autant plus tristes qu'un rien les aurait évités.

Georgette Dislaire-Golay